

222C1751
FR0010151589-FS0540

6 juillet 2022

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CAFOM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juillet 2022, la société civile patrimoniale Société Patrimoniale Baudouin¹ (ci-après « SPB ») (76 boulevard de Reuilly, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 5 juillet 2022, le seuil de 5% des droits de vote de la société CAFOM et détenir individuellement 678 163 actions CAFOM représentant autant de droits de vote, soit 7,22% du capital et 4,75% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession de 100 000 actions CAFOM hors marché par la société SPB au profit de la société Gavalak³.

Le concert⁴ composé de M. André Saada (agissant désormais par l'intermédiaire de la société Global Investissement⁵ qu'il contrôle), M. Hervé Giaoui, Mme Evelyne Sztark-Wormser, M. Denis Wormser, M. Manuel Baudouin⁶ et M. Guy-Alain Germon⁷ et les sociétés Financière HG⁸ et Financière Caraïbe⁹ (ci-après le « sous-concert dirigeants ») et Pléiade Investissement¹⁰, n'a franchi aucun seuil et détient, au 5 juillet 2022, 7 998 672 actions CAFOM représentant 12 775 746 droits de vote, soit 85,14% du capital et 89,53% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

¹ Contrôlée par M. Manuel Baudouin.

² Sur la base d'un capital composé de 9 394 662 actions représentant 14 270 080 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par M. Guy-Alain Germon.

⁴ Cf. notamment D&I 212C0111 du 19 janvier 2012.

⁵ Contrôlée par M. André Saada.

⁶ En ce compris la société SC SPB qu'il contrôle.

⁷ En ce compris la société SC Gavalak qu'il contrôle.

⁸ Contrôlée par M. Hervé Giaoui.

⁹ Société contrôlée conjointement par MM. Manuel Baudouin et Guy-Alain Germon.

¹⁰ Société présidée par la société Poirier & Cie Finance et Conseil EURL détenue à 100% par M. François Poirier.

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Hervé Giaoui	1	ns	2	ns
Financière HG	2 332 705	24,83	4 572 260	32,04
Total Hervé Giaoui	2 332 706	24,83	4 572 262	32,04
M. André Saada	0	0	0	0
Global Investissement	739 626	7,87	739 626	5,18
Total André Saada¹¹	739 626	7,87	739 626	5,18
Evelyne Sztark-Wormser	967 456	10,30	1 895 153	13,28
Denis Wormser	967 455	10,30	1 895 151	13,28
SC SPB	678 163	7,22	678 163	4,75
SC Gavalak	887 462	9,45	887 462	6,22
Financière Caraïbe	1	ns	2	ns
Sous-total dirigeants¹²	6 572 869	69,96	10 667 819	74,75
Pléiade Investissement	1 425 803	15,18	2 107 927	14,77
Total concert	7 998 672	85,14	12 775 746	89,53

¹¹ Il est précisé que M. André Saada a franchi en hausse, le 13 juillet 2021, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Global Investissement qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société CAFOM.

¹² Il est précisé que dans D&I 221C1757 du 13 juillet 2021, il fallait lire, dans le tableau page 2, « sous-total dirigeants » : 6 554 271 actions CAFOM représentant 10 634 948 droits de vote, soit 69,77% du capital et 71,16% des droits de vote de cette société.